



14ème législature

Question N° : 28622	De M. Jean-Pierre Giran (Union pour un Mouvement Populaire - Var)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Affaires sociales
Rubrique > santé	Tête d'analyse > politique de la santé	Analyse > bactéries multirésistantes. études internationales.
Question publiée au JO le : 04/06/2013 Réponse publiée au JO le : 24/06/2014 page : 5172 Date de changement d'attribution : 03/04/2014		

Texte de la question

M. Jean-Pierre Giran attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur la récente note du Centre d'analyse stratégique (CAS) consacrée à la résistance des bactéries aux antibiotiques. Depuis leur découverte, les antibiotiques ont permis de faire considérablement reculer la mortalité. Cependant, l'utilisation massive de ces médicaments chez l'homme comme chez l'animal a conduit à l'apparition accélérée de bactéries résistantes aux antibiotiques. La France, qui reste un des plus gros consommateurs d'antibiotiques en Europe, mène depuis les années 2000 des actions pour préserver l'efficacité des antibiotiques qui ont permis quelques progrès, mais beaucoup reste à faire. Dans cette perspective, le CAS propose de promouvoir la coordination par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) d'un réseau mondial de surveillance et d'alerte des bactéries multirésistantes. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'elle entend donner à cette proposition du CAS.

Texte de la réponse

Le terme « multi-résistance » est utilisé lorsqu'une souche bactérienne est résistante à plusieurs médicaments antimicrobiens ou classes d'antimicrobiens différents. Ce type de résistance fait peser une menace sur l'efficacité des antibiotiques et est susceptible d'aboutir à terme à des impasses thérapeutiques. De plus, aujourd'hui, les voyages sont un risque supplémentaire d'acquisition et de dissémination des bactéries multi-résistantes. En Europe, la résistance aux antimicrobiens fait l'objet d'une surveillance coordonnée par l'European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC) par le biais du Réseau européen de surveillance de la résistance aux antibiotiques (EARS-Net), créé en 1988. L'organisation mondiale de la santé (OMS) a un rôle majeur de sensibilisation. Un plan stratégique européen de lutte contre l'antibiorésistance 2011-2016 a été lancé. Pour la surveillance de la résistance aux antibiotiques, ce plan a comme objectif de renforcer les systèmes de surveillance nationaux, la collecte, l'analyse et la communication des données pour suivre les tendances, de disposer de bases de données, d'outils et de normes spécifiques. En effet il n'y a pas de surveillance de la résistance bactérienne dans de nombreuses régions du monde. A terme, les systèmes mis en oeuvre par l'ECDC et l'OMS pourront aider à constituer un réseau mondial de surveillance et d'alerte des bactéries multirésistantes : l'OMS se focalise sur les pays non européens et l'articulation entre l'ECDC et l'OMS sur le sujet de la résistance bactérienne aux antibiotiques est régulière. Par ailleurs, il existe un engagement conjoint fort de l'OMS et de l'ECDC sur la journée du 18 novembre dédiée à la sensibilisation de tous au bon usage des antibiotiques. La France soutient ces initiatives et participe activement au recueil et à la transmission des données françaises en contribuant au réseau EARS-Net par l'intermédiaire de l'institut de veille sanitaire (InVS).

